

## DIRECTEUR

- Le directeur est le référent de l'AS, celui-ci est sous son autorité hiérarchique
- Le directeur a un rôle de formateur et de transfert d'informations.
- Il délègue certaines de ces responsabilités à l'AS
- les limites de compétences de l'AS sont à aborder avec le directeur.

## EQUIPE

- Informations
- Accompagnement

## POMPIER SAMU

- Urgences
- Conseil SAMU si pas d'autre solution

## PARENTS

- Entretien en début d'accueil
- Renseignements concernant la santé de l'enfant : fiche sanitaire
- Autorisation parental de pratique de soins en cas d'urgence
- Signature du projet d'accueil personnalisé (si problématique particulière de l'enfant)
- Prévenir les parents en cas d'accident grave.
- Rendre les fiches sanitaires aux parents à la fin de la période d'accueil

**AS**  
Assistant sanitaire

## CUISINE

- Allergies alimentaires
- Régimes particuliers

## HOPITAL MEDECIN PHARMACIEN SOS MEDECIN

- Conseils
- Consultation médicale
- Achats de médicaments
- Hospitalisation

## ENFANTS

- Se faire connaître de tous dès le début de l'accueil
- Rôle d'écoute
- Prévention
- Suivi médical
- Gestions des bobos
- En cas de besoin gestes d'urgence